



Réponse du Conseil d'Etat à un instrument parlementaire

Postulat Collomb Eric

2017-GC-168

Stratégie cantonale dans le domaine de la bioéconomie

I. Résumé du postulat

Par postulat déposé et développé le 14 novembre 2017, le député Eric Collomb demande au Conseil d'Etat de produire un rapport destiné mettre sur pied une stratégie cantonale pour le développement de la bioéconomie. Ce rapport devra, entre autres, contenir :

1. une estimation du gisement cantonal disponible par grandes catégories de biomasse susceptibles d'avoir un usage énergétique ou non énergétiques ;
2. une analyse des opportunités de développement offertes par la bioéconomie pour les indépendants (par ex. l'économie agricole), les associations (par ex. l'économie du bois), les entreprises et industries du canton ;
3. une description des leviers que l'Etat pourrait actionner pour donner l'élan nécessaire au lancement de la bioéconomie ;
4. les intégrations et interactions possibles des clusters fribourgeois dans le contexte de la bioéconomie ;
5. l'analyse du potentiel scientifique dont dispose le canton pour s'engager dans le développement technologique des différents domaines de la bioéconomie ;
6. un état des lieux de ce qui se fait déjà dans d'autres cantons et d'autres pays.

II. Réponse du Conseil d'Etat

Actuellement, la Direction de l'économie et de l'emploi (DEE) est impliquée via la Haute école d'ingénierie et d'architecture Fribourg (HEIA-FR) dans plusieurs projets de recherche portant sur la bioéconomie. En effet, le canton de Fribourg occupe une position d'exception en Suisse, voire en Europe, avec son potentiel scientifique dans ce domaine, avec le Centre national de compétence en matière de recherche sur les matériaux bio-inspirés (National Center of Competence in Research for Bio-Inspired Materials), l'Institut Adolphe Merkle actif dans le domaine des nanomatériaux (AMI), les départements de chimie et de physique de l'Université de Fribourg, plusieurs instituts de la HEIA-FR (Institut des technologies chimiques ChemTech ; Institut de recherche appliquée en plasturgie iRAP ; Institut des systèmes complexes iCoSys ; Institut d'impression digitale iPrint), le Centre de compétence d'innovation dans la plasturgie PICC de la HEIA-FR et deux clusters (le Swiss Plastics Cluster SPC dans le domaine de la plasturgie et le Cluster Food & Nutrition CFN dans le domaine agro-alimentaire).

Ainsi, dans le cadre du projet transfrontalier « Linking BioBased Industry Value Chain Across the Alpine Region » (Interreg VB - *AlpLinkBioEco*), un mandat a été confié par la HEIA-FR, au Centre de recherche sur la compétitivité de l'Université de Fribourg. Cette étude a fait l'objet d'un rapport intitulé « Status of cluster development with focus on Bioeconomy : Canton of Fribourg (Switzerland) » (Prof. Gugler et M. Bliesener), publié en 2017 et consultable à l'adresse internet suivante : http://www3.unifr.ch/competitiveness/en/assets/public/Bioeconomy_Report.pdf. L'objectif du rapport était d'examiner principalement si des activités et des secteurs économiques liés à la bioéconomie étaient présents dans le canton de Fribourg et d'identifier des potentiels de développement de l'économie fribourgeoise dans le domaine de la bioéconomie.

L'étude a identifié les secteurs économiques du canton qui peuvent être actifs dans le domaine de la bioéconomie, à savoir les industries productrices de biomasse (principalement regroupées dans le secteur primaire), les industries du secteur de la transformation (bioraffineries) et les industries de produits « biobased », qui utilisent ces ressources transformées et fabriquent des composants ou des produits finaux. De nombreux secteurs économiques sont ainsi concernés, qui vont de l'agriculture et la sylviculture, jusqu'aux secteurs agro-alimentaire, chimique, de la production d'énergie, de la bio-pharmaceutique et des produits en plastique. Les principaux secteurs industriels du canton propices au développement de la bioéconomie représentent environ un tiers des emplois et de la valeur ajoutée enregistrés dans le canton de Fribourg. L'étude indique que la bioéconomie a un potentiel de croissance significatif dans le canton de Fribourg. Elle met en exergue le rôle concret que les clusters et les centres de compétences peuvent jouer pour développer la bioéconomie dans le canton et montre les compétences et activités actuelles des instituts de recherche.

L'Etat dispose par conséquent déjà d'instruments permettant de soutenir le développement de la bioéconomie. Des projets d'entreprises, notamment de recherche et développement, individuels ou collectifs, initiés en collaboration avec une haute école dans ce domaine, peuvent bénéficier d'un soutien financier au titre de la loi sur la promotion économique. De plus, dans le cadre du projet transfrontalier « Smart Specialisation Strategies to build an Innovation model for Alp Clusters » (Interreg VB - *S3-4AlpClusters*), des processus et outils permettant d'identifier et de développer des projets et actions concrètes visant à transformer les secteurs existants vers la bioéconomie ont été mis en place. Enfin, le renforcement de la bioéconomie figure comme axe dans le projet de programme de politique régionale NPR 2020-2023 en cours d'élaboration, sur lequel le Grand Conseil pourra se prononcer à la fin 2019.

Pour ces raisons, le Conseil d'Etat propose de refuser le postulat.

10 décembre 2018